

Scaphandriers du Prince



Parmi les professionnels de la plongée, certains sont très peu connus, comme les Carabiniers plongeurs de la Principauté de Monaco. Suivons Jean de Saint Victor de Saint Blancard à la découverte de cette unité très spéciale...



Lectrices, lecteurs de Plongée OCTOPUS, je vous propose de m'accompagner en quelques lignes à Monaco pour plonger en bonne compagnie avec les Carabiniers du Prince.

La Compagnie des Carabiniers du Prince est forte en 2015 de 119 militaires et possède en ses rangs une équipe de plongeurs subaquatiques brevetés qui participent aux dispositifs de sécurité lors de grandes manifestations sportives dans les eaux monégasques et aux observations scientifiques en milieu sous-marin pour différentes missions d'études en Méditerranée.

Avant tout un peu d'Histoire

Le Corps des Carabiniers du Prince n'a jamais cessé d'exister depuis le 8 décembre 1817 et sa création par le Duc de Valentinois, Honoré Grimaldi, Prince Héritaire de Monaco, administrateur de la Principauté au nom de son père, le Prince Honoré IV.

En 1904, le Prince ALBERT Ier, satisfait des services de police et de garde rendus par les Carabiniers, leur confia la garde du

Palais et de sa famille. L'Ordonnance spécifiait que «le service fait par la Compagnie des Gardes serait exécuté dorénavant par la Compagnie des Carabiniers» qui prendrait la dénomination de «Compagnie des Carabiniers du Prince». C'est la principale unité de la force militaire de Monaco appelée «Force Publique».

Les missions

Citons comme missions pour ces militaires à Monaco : assurer la Garde du Palais, avec tous les jours à 11h55 le cérémonial de relève. Veiller à la sécurité de Son Altesse Sérénissime le Prince Souverain et de la Famille Princièrre. Veiller à l'intégrité de ses propriétés ou résidences et de leurs abords immédiats. Fournir les services d'honneur lors des cérémonies officielles, civiles ou religieuses, prises d'armes et défilés. Veiller à l'exécution des lois et participer au maintien de l'ordre public. Exécuter toutes les missions commandées par le Prince.

Signalons que la Compagnie des Carabiniers du Prince possède, depuis 1978 une formation musicale appelée aujourd'hui «Orchestre des Carabiniers du Prince» (O.C.P). Par ailleurs un peloton motocycliste est chargé de missions journalières et des escortes du Souverain ou de Chefs d'Etats en visite à Monaco. Assurer de manière générale diverses missions de service public. Contribution au sein de la Croix-Rouge Monégasque (CRM).

Les Carabiniers du Prince sont tous brevetés secouristes et ils conduisent les ambulances de la CRM. A ce titre ils participent à la sécurité des importantes et nombreuses manifestations sportives ou artistiques qui ont lieu en Principauté. Mise en œuvre des plans de secours «Plan Rouge» ou «Ormosé» (Plans d'Organisation Monégasque des Secours) destinés à faire face à un sinistre grave susceptible de causer d'importants dommages aux personnes et aux biens et activation du «Poste Médical Avancé» (P.M.A).

Une quarantaine de fois par an, convoyage des enfants du Foyer de la Princesse Charlène vers des destinations récréatives.

Lectrices, lecteurs vous comprendrez l'attachement profond des militaires de la Compagnie des «Carabiniers du Prince» à la Famille Princièrre. La Compagnie des Carabiniers du Prince demeure très fière de sa devise : «HONNEUR, FIDELITE, DEVOUEMENT».

Le respect de l'héritage d'une longue tradition est immédiatement perçu lors d'une visite du «Musée des Princes de Monaco et de Leurs Gardes». S.A.S Le Prince Souverain



Scaphandriers du Prince



Parmi les nombreuses missions des Carabiniers plongeurs, la surveillance des zones marines protégées de la Principauté...

ALBERT II de Monaco possède le grade de Colonel au sein de la Compagnie des Carabiniers du Prince depuis le 11 novembre 1986. Depuis 2007 le Chef de corps est le Lieutenant-Colonel Philippe REBAUDENGO qui est Moniteur Fédéral de plongée (F.F.E.S.S.M).

Le recrutement

Quelques informations sur les conditions de recrutement et la période d'instruction sont accessibles via internet <http://www.gouv.mc> ; saisir «Carabiniers du Prince» Le mieux est de contacter la Compagnie (Bureau de Recrutement : 06.07.93.25.22) pour connaître les besoins en capacités particulières dans une ou plusieurs spécialités complémentaires utiles : musique, transmission, informatique, secourisme, mécanique et carrosserie automobile, sports de combat, plongée sous-marine, etc...

La carrière militaire peut être poursuivie par engagements successifs de cinq ans, jusqu'à l'âge de cinquante (50) ans, sous réserve de continuer à remplir toutes les conditions d'aptitude.

Il convient d'insister sur le fait que les spécialistes plongeurs ont à remplir toutes les missions des Carabiniers ce sont des militaires engagés au service du Prince Souverain.

Par la volonté du Prince RAINIER III une formation à la spécialité «plongée» a été suivie par certains Carabiniers qui intervenaient à l'époque comme marins à bord de son yacht. La sécurité était ainsi renforcée par des Carabiniers brevetés «plongeurs» pouvant être opérationnels sous l'eau.

Compte tenu du nombre des manifestations sportives à Monaco,

lectrices, lecteurs vous comprendrez l'utilité de la Cellule «Plongée» au sein de la Compagnie des Carabiniers du Prince. La mission d'assistance permanente des Carabiniers plongeurs du Prince n'empiète nullement sur les missions journalières citées précédemment mais s'inscrit toujours dans l'état d'esprit du mot «servir» et dans le respect du sens de la devise «Honneur, Fidélité, Dévouement».

Il suffit d'examiner le Calendrier des Manifestations organisées par le Yacht Club de Monaco qui agit comme animateur du Port de Monaco pour se rendre compte des besoins d'assistance en sécurité.

Citons simplement des manifestations comme : «Monaco Classic Week- La Belle Classe -», «Fête de la Mer -Voile et Aviron -», «SolarI Monte-Carlo Cup», «Régates corporatives» qui exigent des moyens et le soutien des Carabiniers du Prince.

Lors du Grand Prix de Monaco une unité de Carabiniers plongeurs du Prince participe en synergie avec la Police Maritime et le Corps des sapeurs-pompiers de Monaco à l'évacuation sanitaire par la mer en cas d'incident.

Missions environnementales

Qui peut le plus peut le mieux... alors les Carabiniers plongeurs du Prince participent à des missions environnementales pour préserver le patrimoine de la Principauté. Rappelons qu'en Octobre 1975 a été créée l'Association Monégasque pour la Protection de la Nature (AMPN) afin de répondre au souhait du Prince Rainier de contribuer à la sauvegarde de la méditerranée. Sous la Présidence de Monsieur Eugène DEBERNARDI, l'AMPN mit en place en Avril 1976 la première aire marine



protégée de Monaco le long de la plage du Larvotto. D'une superficie de 33 hectares, son objectif était de préserver l'unique herbier de posidonies de la Principauté.

Balisage, connaissance de la zone protégée dans son intégralité, aménagement de la réserve sous-marine, réintroduction d'espèces, protection continue... Que de tâches devaient être accomplies dès le début et de manière rigoureuse !

Il fallait également observer la tendance de l'herbier à régresser ou à s'étendre par la pose de balises, immerger des enrochements et des récifs artificiels pour créer des abris et des zones de frai pour les animaux marins...

Les Carabiniers plongeurs du Prince prêtent régulièrement leur concours à l'Association Monégasque pour la Protection de la Nature. Sécurisation des zones d'études, assistance lors d'opérations de balisage, nettoyage des fonds marins, participation à l'immersion de récifs artificiels, rapports de plongées, les tâches ne manquent pas et l'assistance des Carabiniers plongeurs du Prince est très appréciée. Leur présence constitue également un soutien important pour les chercheurs du laboratoire ECOMERS de l'Université de Nice-Sophia Antipolis. Ils développent en effet des programmes de recherche in situ car l'aire marine protégée du Larvotto constitue un véritable laboratoire marin.

Sous l'eau les Carabiniers plongeurs du Prince appliquent des normes de sécurité maximales. Ils sont brevetés à minima Niveau III et se doivent de maintenir une condition physique et technique pour rester opérationnels. Ils vont bénéficier en octobre 2015 d'une formation « NITROX » à l'E.N.S (Ecole Nationale des Scaphandriers) à Saint-Mandrier-sur-Mer (83).

Des bateaux sont régulièrement mis à leur disposition par la Direction des Affaires Maritimes, l'AMPN et le Yacht Club de Monaco.

Revenons aux réserves monégasques et n'ayons aucun préjugé vis à vis de leur petite surface. Les réserves, même de petite taille remplissent une fonction très utile de protection de la faune et de la flore. Les efforts conjugués et constatés dans plusieurs petites réserves espacées ont un rôle tout aussi important qu'une grande réserve.

Les deux aires marines protégées dont l'AMPN est gestionnaire revêtent une importance biologique majeure justifiant l'assistance des Carabiniers plongeurs du Prince. La réserve du Larvotto a donc été créée en 1976 pour protéger l'herbier de Posidonie (*Posidona oceanica*) qui s'étend sur 14 hectares. La réserve du Tombant des Spélugues d'une superficie de 1,9 ha et d'une profondeur de 38 mètres a été créée en 1986 pour préserver l'unique tombant coralligène de la Principauté.

Sur le tombant coralligène des gorgones (*Eunicella cavoloni*, E. singularis), des éponges (*Crambe crambe*, *Axinella*, *Clathrina*...), des vers tubicoles, des Bryozoaires... Leur gestion, au-delà de l'entretien de l'herbier de Posidonie a conduit à la ré-introduction de certaines espèces d'invertébrés, langouste, oursin comestible (*Paracentrotus lividus*) et grande nacre (*Pinna nobilis*), ainsi que de poissons (Chapons, corbs) pour faciliter la repopulation de ces zones protégées. Elle a également nécessité d'immerger des récifs artificiels pour garantir le ré-empeuplement. Cette idée est apparue au Japon durant le XVIIème siècle afin d'améliorer la pêche côtière. Depuis les japonais sont restés maître en ce domaine : dès les années 1930, les récifs artificiels

Scaphandriers du Prince



Détenteurs d'une longue tradition au service de la Principauté de Monaco, les Carabiniers plongeurs évoluent dans un environnement privilégié, qui ne leur fait néanmoins pas oublier leurs missions aux côtés des organismes chargés de l'étude et de la protection de l'environnement.

sont déclarés d'utilité publique et les premiers récifs en béton spécialement conçus pour attirer les poissons sont immergés. A partir de 1962, des plans nationaux de grande envergure d'étude et d'immersion de récifs artificiels sont mis en place. A la fin des années 1960, plus de 2 240 000 m³ de récifs étaient ainsi immergés dans près de 4000 localités côtières.

Dans le même temps, souvent en Europe ou aux Etats-Unis on tentait d'associer récifs artificiels et élimination des déchets. Ainsi, des milliers de pneus usés ont-ils été immergés comme récifs à différents endroits. Ils posent aujourd'hui de nombreux problèmes liés à la détérioration de leurs composants.

A Monaco, le concept utilisé était tout autre: les récifs ont été pour la plupart spécifiquement construits dans le but d'accueillir des espèces précises d'invertébrés ou de vertébrés.

Ailleurs à Marseille les «Récifs Prado» (Réhabilitation écologique concertée et innovante des fonds sableux par la pose de récifs artificiels diversifiés et optimisés) constituent un exemple d'opération conduite en partenariat avec les pêcheurs professionnels. Ces récifs répondent à un objectif de gestion durable et raisonnée de la ressource halieutique, une reconstitution de la faune sous-marine, un aménagement touristique. La protection de l'environnement sous-marin devient une ressource économique un enjeu pour les professionnels concernés par l'attractivité d'un territoire !

Le succès des aires marines protégées de la Principauté réside dans leur organisation particulière. Leur gestion a été confiée dès le départ aux bénévoles de l'Association Monégasque pour la Protection de la Nature qui s'investissent tout au long

de l'année pour les entretenir et apporter leur contribution aux études scientifiques qui y sont menées. La Direction de l'Environnement met en œuvre la politique du Gouvernement Princier en matière d'environnement et mène notamment des actions de conservation des biocénoses marines. La Direction des Affaires Maritimes s'occupe du balisage des réserves et joue un rôle de prévention et d'information auprès des plaisanciers. Enfin la Division de la Police Maritime et Aéroportuaire assure la protection permanente du milieu. Ces efforts conjugués font de Monaco un exemple de réussite.

Saluons les actions réalisées par les membres bénévoles de l'AMPN avec l'aide de plongeurs des clubs locaux, en collaboration avec principalement le laboratoire ECOMERS de l'Université de Nice-Sophia-Antipolis. La dernière opération de grande envergure a eu lieu le 7 juin 2015 où 80 plongeurs se sont portés volontaires pour participer au balisage et aux mesures biométriques des grandes nacres (*Pinna nobilis*) de l'aire marine protégée du Larvotto.

La Direction de l'Environnement a initié en 2007 l'inventaire des grandes nacres afin d'évaluer avec précision l'état du peuplement de ces grands mollusques bivalves. Le Docteur Jean de VAUGELAS, du laboratoire ECOMERS a proposé d'établir une cartographie précise des nacres (abondance et distribution spatiale), d'évaluer l'état de santé de ce peuplement, de répertorier un certain nombre d'individus «sentinelles» qui seront suivis dans le temps (croissance, mortalité, etc...)

En 2008 des plongeurs bénévoles issus de milieux associatifs ou de clubs de plongée ont prêté main forte aux scientifiques



Scaphandriers du Prince



pour poursuivre l'inventaire des nacres avec l'aide de balises et les localiser avec précision grâce à des mesures d'angles et de distances, plus précises que le positionnement GPS.

Cette opération s'est poursuivie le 7 juin 2015 pour entretenir les balises existantes, continuer les mesures biométriques et vérifier certaines positions six années après la mise en place initiale en 2007/2008.

Le balisage de 2015 a été effectué en suivant un protocole précis : Repérer les numéros attachés sous les flotteurs des nacres déjà balisées. Nettoyer flotteurs et numéros. Localiser ces nacres avec précision à l'aide de boussoles (angles) et décamètres (distance) Disposer de nouvelles balises ou de nouveaux numéros pour les nacres dont le moyen d'identification aurait disparu. Réaliser des mesures biométriques en indiquant sur une ardoise la largeur et la hauteur de chaque nacre balisée accompagnée de son numéro.

Une logistique rigoureuse à terre comme en mer a permis de garantir la sécurité des nombreux plongeurs bénévoles et la réussite de l'opération. Avec le soutien et la participation de la Division de Police Maritime, de la Compagnie des Carabiniers du Prince, des Sapeurs-Pompiers de Monaco tout s'est déroulé le mieux possible pour conforter cette collaboration étroite entre l'A.M.P.N., la Direction de l'Environnement et l'Université de Nice.

Lectrices, lecteurs, les réserves sous-marines sont des outils de gestion et de protection de la biodiversité. N'hésitez pas à soutenir ce concept. Nous nous devons d'encourager la mise en place d'aires marines protégées et l'immersion de récifs

artificiels bien pensés par des scientifiques afin de multiplier les habitats pour la faune et la flore.

Là où se manifeste une volonté politique de protection de l'environnement, il y a un chemin ! La Cellule «Plongée» des Carabiniers du Prince reste dans l'esprit de «Tradition et Modernité». Ils sont bien entendu aux ordres de S.A.S Le Prince ALBERT II de Monaco et, en plus de leurs attributions militaires, poursuivent l'engagement de leur Souverain en matière de protection de l'environnement. Souhaitons le meilleur aux Carabiniers du Prince pour accomplir toutes leurs missions dans l'honneur, la fidélité et le dévouement.

Jean de SAINT VICTOR de SAINT BLANCARD
www.subphotos.com

Remerciements :

S.A.S le Prince ALBERT II de Monaco

Le Service Presse du Palais Mr Nicolas SAUSSIER <http://www.gouv.mc> - Gouvernement Princier - Principauté de Monaco -

Le Chef de corps des Carabiniers du Prince Lieutenant-Colonel Philippe REBAUDENGO et tous les Carabiniers plongeurs ou non rencontrés à Monaco le 8 juin 2015.

Madame Jacqueline GAUTIER-DEBERNARDI Présidente de l'Association Monégasque pour la Protection de la Nature - A.M.P.N - Mel : ampn.monaco@gmail.com Facebook : Association Monégasque pour la Protection de la Nature

Monsieur Christian BIANCHERI Vice-Président - IMAGES NATURE PRODUCTION - Chargé de production - Chef plongeur - www.imagesnatureproduction.com